

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIRER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº P19-0031149

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6842 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : EL IRAKI HOUSSAM

Date de naissance : 26/07/1959

Adresse : 105 Rue Aziz El Capitaine eliraki.houssam@yahoo.fr

Tél. : 06 59 49 43 08 Total des frais engagés : 100 + 120 + 300 = 520 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 18/10/19

Nom et prénom du malade : El Idrissi Boudaoud Age : 22/06/1963

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Monstreux

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : El Jadida Le : 18/10/19

Signature de l'adhérent(e) : El Idrissi Boudaoud

MUPRAS ACCUEIL

08 NOV. 2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/10/10	B.C.	C	100,00 Dhs	 Dr. Aicha EL IDRISI Médecine Générale Bekkes Smalila 05 35 45 56 05

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>L'ATORE Casablanca Rue de la Kasbah Boulevard Zerktouni Casablanca Téléphone : 31-200-118 Fax : 00-22-2294015 - ICE : 00-2294015</i>	22/10/19	P. 2mS	300 Dh
<i>RADILOGIE ANG AL ABBERRAZAK BLANCA Fax : 94-97-89</i>	22/10/19	Z60 K10	1200 DA

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

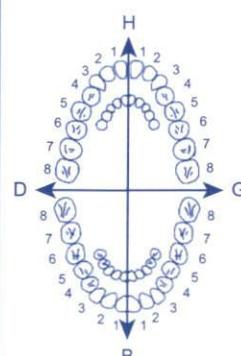
Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

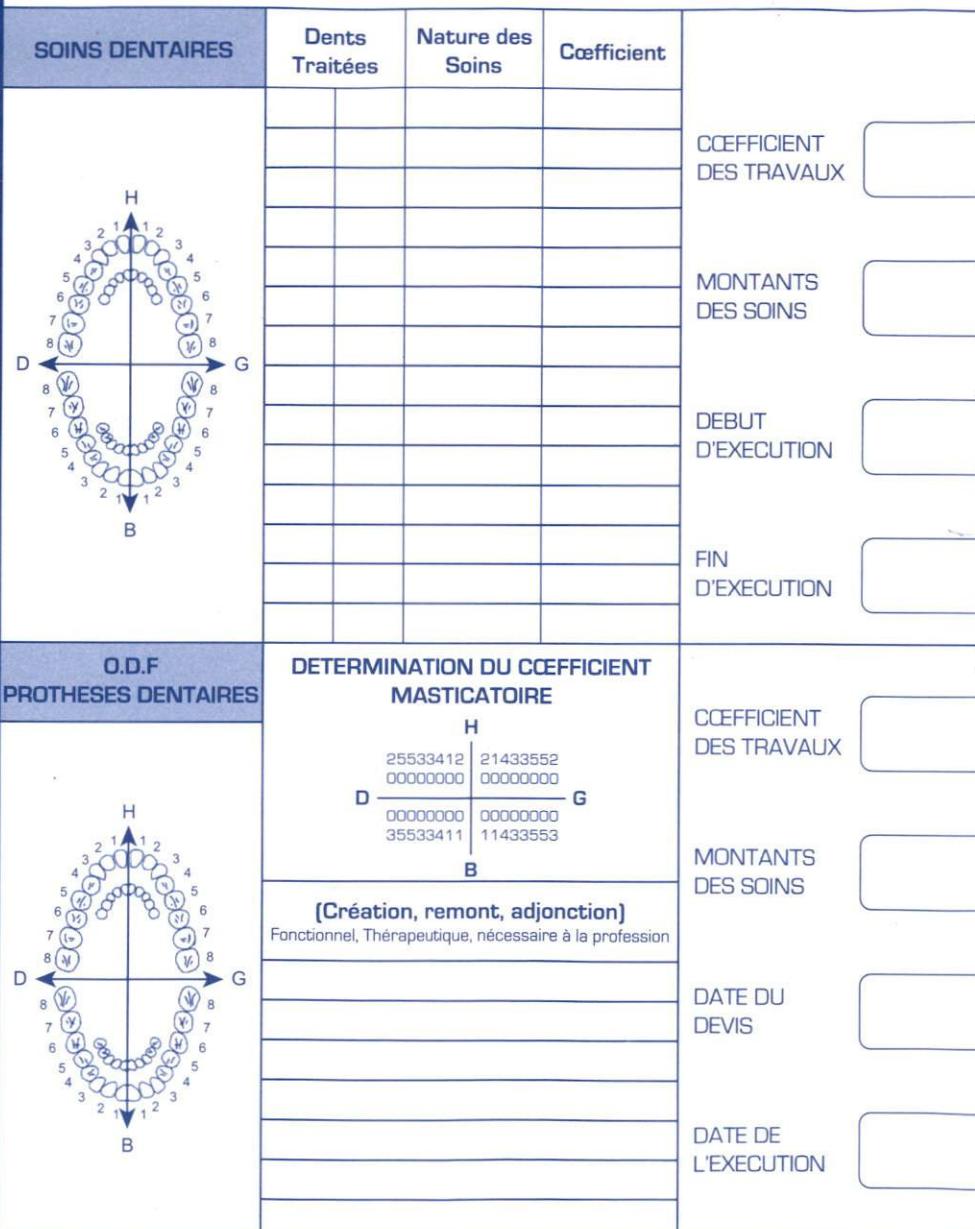
DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553



[Création, remont, adjonction]

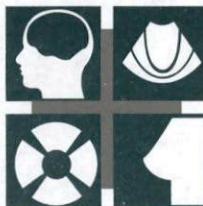
Fonctionnel Thérapeutique nécessaire à la profession



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

مركز أنفا للفحص بالأشعة



CENTRE RADILOGIE ANFA

Casablanca, le 22/10/2019

Facture N° 5495

Nom patient : **EL IRAKI BOUCHRA**

Examen(s) réalisé(s) :

**TOMOSYNTHÈSE
BILAN SENOLOGIQUE**

Montant : **mille deux cents (1200 DH)**

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :
MILLE DEUX CENTS DH

REGLEMENT : CARTE

*CENTRE RADILOGIE ANFA
5, rue Ali Abderrazak
CASABLANCA
TEL : 94.97.97 - FAX : 94.97.99*

Dr. HOUTI Aïcha

Epouse IRAKI

MEDECINE GENERALE

Diplômée d'Echographie

de la Faculté de Médecine de Montpellier

Médecin Experte

Assermentée auprès des Tribunaux

الدكتورة حوتى عائشة

حزم العراقي

الطب العام

حاصلة على دبلوم الفحص بالأمواج ما فوق الصوتية

من كلية الطب بمونبليي

طبيبة خبيرة

محلفة لدى المحاكم

Meknès, le 18 / 10 / 199..... مكناس في

mme Belfikih Bouchra

M. Echographie



Dr. HOUTI Aïcha

Epouse IRAKI

MEDECIN GENERALE

Diplômée d'Echographie

de la Faculté de Médecine de Montpellier

Médecin Experte

Assermentée auprès des Tribunaux

الدكتورة حوتى عائشة

حرب العراقي

الطب العام

حاصلة على دبلوم الفحص بالأمواج ما فوق الصوتية

من كلية الطب بمونبليي

طبيبة خبيرة

محلفة لدى المحاكم

Meknès, le 18 / 10 / 19 مكناس في

ADGENA

Mme Belfkih Bouchra

F.C.V

Dr. Aïcha HOUTI
Epouse ZEL IRAKI
Médecin Générale
Diplômée d'Échographie
427 Lotissement Ismailia Cooperative Laayoun ANASSI - MEKNÈS - Tél : 05 35 45 86 05
05.35.45.86.05 تجزئة الإسماعيلية تعاونية العيون أناسي - مكناس الهاتف : 427



LABORATOIRE SCHEHERAZAD

4, Bd Zerkouni - Casablanca 01

Tél. : 022 .22.69.88/89 fax : 022.47.55.73

Casablanca le : 22/10/2019

Facture N° 327179

N° D'ANA-PATH 1D9E4T1

NOM PRENOM BELFKIH EP EL IRAKI BOUCHRA

ADRESSE PAR : DR HOUTI AICHA

ORGANE UTERUS-COL.

COTATION B 245

COTATION K: 2

TOTAL DH : 300

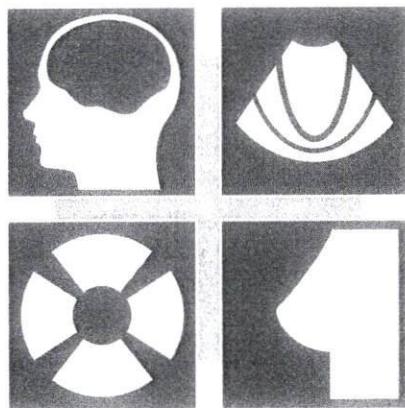
LABORATOIRE SCHEHERAZAD

4, Boulevard Cachet et signature :
20140 - Casablanca

Patente : 31206518 - I.F. : 41807011
CNSS : 2294015 - ICE : 001502419000047

X-----

مركز أنفا للفحص بالأشعة



Centre Radiologie Anfa

IRM Scanner Spirale Echographie Doppler Couleur Mammographie Tomosynthèse

Ostéo-densitométrie Radio-panoramique dentaire Cone Beam Denta-scanner Radiologie interventionnelle

Docteur Jawad El Aoud

Nom et prénom **EL IRAKI BOUCHRA**

Type d'examen **BILAN SENOLOGIQUE**

Date d'examen **22/10/2019**

Patient : **EL IRAKI BOUCHRA**
Prescripteur: **DR HOUTI AICHA**

BILAN SENOLOGIQUE

Mon cher confrère,

Veuillez trouver ci-dessous le compte rendu de l'examen pratiqué dans notre centre.

Examen réalisé sur un appareil de tomo-mammographie General Electric (Pristina) mise en service en janvier 2018.

Indication :

Examen de dépistage.

Contexte clinique:

Patiente âgée de 56 ans, mère de 2 enfants allaités.

Pas d'antécédents mammaires personnels ou familiaux.

Examen clinique normal.

TOMO-MAMMOGRAPHIE NUMERIQUE

Seins en involution lipomateuse bilatérale (type 1).

Pas de sur-opacité suspecte ni de signe de divergence architecturale.

Présence d'une opacité à contours nets et réguliers située au niveau du QSE droit avec un centre clair évoquant un ganglion intra-mammaire.

Pas de foyer de micro-calcifications suspect.

Pas d'adénomégalie axillaire.

Pas d'anomalie des plans cutanés.

ECHODOPPLER + ELASTOGRAPHIE

On retrouve une formation ganglionnaire intra-mammaire au niveau du QSE droit strictement normale (centre hyperéchogène et périphérie hypoéchogène).

Pas d'atténuation suspecte.

Pas de lésion kystique.

Pas d'adénomégalie axillaire.

Pas d'anomalie des plans cutanés.

CONCLUSION

Pas de lésion suspecte.

ACR 2 à droite et ACR 1 à gauche.

Classification Bi-Rads de l'ACR (American College of Radiology)

ACR 1 : Aspect normal

ACR 3 : Aspect probablement bénin

ACR 2 : Aspect bénin

ACR 4 : Aspect suspect de malignité

ACR 5 : Aspect malin

Merci de votre confiance

Docteur Jawad EL AOUD



LABORATOIRE SCHEHERAZAD

CABINET MEDICAL D'EXAMENS HISTO - CYTOPATHOLOGIQUES

4, Bd Zerkouni 5^{ème} étage - 20140 Casablanca - Tél.: 05.22.22.69.88/89 - Fax : 05.22.47.55.73 - E-mail: labocasa2@gmail.com - ICE : 001502419000087

Docteur Schéherazad HACHCHADI - AGHZADI
C.E.S. d'ANATOMIE PATHOLOGIQUE
Diplômée de la Faculté de Médecine de DIJON
Ex. Enseignante à la Faculté de Médecine de BESANÇON
Membre Actif de l'Academie Internationale de Pathologie

DR HOUTI AICHA
Pour
Mme BELFKIH Ep. EL IRAKI BOUCHRA

Age : 56 ANS
Référence : 1D9E4T1
Parvenu : Le 22/10/2019
Répondu : Le 23/10/2019
Organe : UTERUS-COL.
D.D.R. : 5 ans ;
3G-2P ;
Frottis du col .

- FROTTIS CERVICAL EN MILIEU LIQUIDE -

MATERIEL EXAMINÉ

Frottis cervical utérin effectué en phase liquide , à l'aide d'une Cervex-brush et analysé en mono-couche .

QUALITÉ DU FROTTIS.

Prélèvement est de qualité optimale.

CLASSE DU FROTTIS SELON LE SYSTEME DE BETHESDA

Absence de cellules dysplasiques et de cellules malignes

CYTOLOGIE DESCRIPTIVE

Richesse : modérément élevée

Type de cellules retrouvées :

- * cellules malpighiennes exocervicales intermédiaires et parabasales avec para-kératose
- * cellules endocervicales subissant une métaplasie malpighienne complète ;

FLORE MICROBIENNE

Flore mixte sans spécificité .

CONCLUSION:

- Ectropion en métaplasie malpighienne complète avec para-kératose;
- Sub-atrophie;
- Absence de cellules néoplasiques malignes.

LABORATOIRE SCHEHERAZAD
4, Boulevard Zerkouni 5^{ème} Etage
Très confraternellement,
DR HACHCHADI AGHZADI Sc.
C.N.S.S : 2294015 - I.C.P : 001502419000087



LABORATOIRE SCHEHERAZAD

CABINET MEDICAL D'EXAMENS HISTO - CYTOPATHOLOGIQUES

4, Bd Zerkouni 5^{ème} étage - 20140 Casablanca - Tél.: 05.22.22.69.88/89 - Fax : 05.22.47.55.73 - E-mail: labocasa2@gmail.com - ICE : 001502419000087

Docteur Schéherazad HACHCHADI - AGHZADI
C.E.S. d'ANATOMIE PATHOLOGIQUE
Diplômée de la Faculté de Médecine de DIJON
Ex. Enseignante à la Faculté de Médecine de BESANÇON
Membre Actif de l'Academie Internationale de Pathologie

DR HOUTI AICHA
Pour
Mme BELFKIH Ep. EL IRAKI BOUCHRA

Age : 56 ANS
Référence : 1D9E4T1
Parvenu : Le 22/10/2019
Répondu : Le 23/10/2019
Organe : UTERUS-COL.
D.D.R. : 5 ans ;
3G-2P ;
Frottis du col .

- FROTTIS CERVICAL EN MILIEU LIQUIDE -

MATERIEL EXAMINÉ

Frottis cervical utérin effectué en phase liquide , à l'aide d'une Cervex-brush et analysé en mono-couche .

QUALITÉ DU FROTTIS.

Prélèvement est de qualité optimale.

CLASSE DU FROTTIS SELON LE SYSTÈME DE BETHESDA

Absence de cellules dysplasiques et de cellules malignes

CYTOLOGIE DESCRIPTIVE

Richesse : modérément élevée

Type de cellules retrouvées :

- * cellules malpighiennes exocervicales intermédiaires et parabasales avec para-kératose
- * cellules endocervicales subissant une métaplasie malpighienne complète ;

FLORE MICROBIENNE

Flore mixte sans spécificité .

CONCLUSION:

- Ectropion en métaplasie malpighienne complète avec para-kératose;
- Sub-atrophie;
- Absence de cellules néoplasiques malignes.

LABORATOIRE SCHEHERAZAD
4, Boulevard Zerkouni 5^{ème} Etage
20140 Casablanca
Très confraternellement DR HACHCHADI AGHZADI Sc.
CINSS : 001502419000087